

INSTITUT NATIONAL DE STÉNOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE

ÉCOLE SPÉCIALE FONDÉE EN 1897

PREMIÈRE ET SEULE ÉCOLE DE CE GENRE EN BELGIQUE
PRÉPARATION AUX EMPLOIS DE STÉNOGRAPHIE COMMERCIAL ET PARLEMENTAIRE
SERVICE GRATUIT D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS — DIPLOMES



Woluwe St. Pierre,
Place Sainte-Gudule, 27
(Coin du Treurenberg)

BRUXELLES, le 5 juin 1910

Mon cher directeur,

J'ai bien reçu votre honnête du 2 courant, ainsi que votre circulaire et les 20 exemplaires de Discussions IV.

Réponse à votre circulaire. — Je vote pour les nouveaux académiciens que vous proposez : MM. Lœi-Civita et Macferlane. J'approuve aussi la nouvelle rédaction de § 30 du Règlement, ainsi que votre proposition concernant la reconstitution de l'Académie ou toute autre proposition analogue approuvée par vous.

En ce qui concerne les propositions linguistiques, je ne pourrai vous répondre que dans quelques jours, car je désire réfléchir un peu et faire des contrepropositions sur différents points.

La préparation du N° 5 de Discussions est en bonne voie; j'ai déjà remis à l'imprimeur les articles suivants:

1° Un article de M. Roberto Valerisla, de Napoli, contre les financiers Esperanto-Idistes: rozp, patino, filosofio, etc; cet article est écrit en italien. §15.

2° Un article de M. Bond sur "mea Idealo". Article peu intéressant. Je le publie parce qu'il est écrit en Ido, par un Fidelulo et qu'il est sans valeur = Ido. ?

3° Un article de M. Koloroat en faveur du non-emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées. Article écrit en français. §19

4° Un article de moi-même concernant la lettre C, en faveur du maintien de cette lettre, mais avec les deux valeurs qu'elle possède dans les langues modernes et avec permission de

remplacé quelquefois le C par K. (en réponse à mon article que je lui ai communiqué), de M. Harth, de M. Mousseur et de M. Pagliero. Comme vous voyez j'aurai assez de matière.

Date de la publication? Si vous voulez me le permettre, je ferais paraître le N° 5 de Discussiones le 1^{er} juillet prochain? Si.

Combien d'exemplaires? Le prix? Lorsque je vous ai parlé de faire imprimer Discussiones pour le prix de 45 à 50 francs par 16 pages, j'ignorais que vous faisiez des tirages de 1000 exemplaires; je croyais qu'avec 200 exemplaires vous aviez assez pour servir vos abonnés. Je me suis donc entretenu avec mon imprimeur sur le prix de 50 francs pour 200 exemplaires de 16 pages avec couverture. Mais j'ignore totalement quel prix il demandera pour 1000 exemplaires; ce sera certainement plus que le prix maximum fixé par vous de 80 francs. Une faire? Si vous ne voulez pas dépasser le prix de 80 frs, je vous propose de vous contenter pour ce n° 5 d'un tirage restreint (200 à 500 exemplaires?). Vu que j'ai déjà remis mes articles à l'imprimeur, je suis un peu sous sa dépendance et il sera tenté de compter un peu trop cher, bien qu'il soit généralement raisonnable. Pour le N° suivant je serai plus libre et, si vous me permettez de le faire encore, j'obtiendrai le prix le plus avantageux possible. Si vous désirez absolument 1000 exemplaires, veuillez me dire le prix que vous payez en Italie pour ces 1000 exemplaires par 16 pages avec couverture; muni de ce renseignement je négocierai avec mon imprimeur, afin d'obtenir le meilleur prix possible.

Votre manuscrit (Notices officielles, nouvelles propositions, bibliographie, etc) devrait, si je fais paraître le N° 5 pour le 1^{er} juillet, me parvenir vers le 20 courant au plus tard.

Je vous prie de bien vouloir me donner vos instructions concernant les questions susdites: date, nombre d'exemplaires, prix pour 1000 exemplaires, etc.

Salutations cordiales et respectueuses.

J. Meynaut

En ce qui concerne la Bibliographie, je ne possède pas les documents nécessaires pour rédiger cette rubrique. Si vous désirez qu'il en soit question dans le prochain numéro, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir un manuscrit à ce sujet. A l'avenir, si vous continuez à me confier la rédaction et la publication de Discussiones, je tâcherais d'avoir tout ce qu'il faut pour faire toute la besogne moi-même et ne plus devoir vous importuner.

Est-il nécessaire de publier à nouveau dans le N° 5 les Propositions linguistiques déjà faites dans le N° 4? Si notre journal paraît à intervalles plus rapprochés, il est, je crois inutile, de répéter constamment ce qui a été dit.